

Analyse suspension permis alcool et stupefiants

Par [T2313](#) Postée le 16/07/2025 15:18

Bonjour, J'ai été testée positive à la cocaïne et au THC et à l'alcool en janvier. J'ai rendez vous à la commission médicale le 1er Août, je suis obligée de faire une analyse de sang et d'urines? Est ce que pour l'analyse d'urine si c'est uniquement le THC ça sera valable quand même ? Je suis consommatrice quotidienne depuis deux ans et la j'avais réussi à arrêter 19 jours jusqu'à samedi et j'ai replonger et consommer 4,5g et il me reste 2,5h. Est ce que en faisant les analyses le 28 juillet ou le 30 j'aurais mes résultats à temps? Est-ce qu'ils seront forcément positif ? En arrêtant aujourd'hui ? Ou au pire dimanche soir? Merci d'avance

Mise en ligne le 24/07/2025

Bonjour,

Nous tenons à nous excuser pour le délai de réponse. Nous faisons face à un très grand nombre de messages.

Effectivement, vous êtes obligée de vous soumettre aux analyses demandées par la préfecture, pour la commission médicale. Si des analyses de sang et d'urines sont demandées, et que vous ne faites qu'une partie, la commission risque de demander la poursuite de la suspension de permis, jusqu'à ce que vous fournissiez la totalité des analyses.

Il nous est malheureusement impossible de savoir si vous serez positive ou non à la cocaïne. Cela dépend de beaucoup de facteurs, et notamment de votre métabolisme. A titre d'information, pour un usage quotidien sur plusieurs mois (ce qui n'est plus votre cas actuellement), la cocaïne est décelable jusqu'à 14 jours après la dernière consommation. Pour un usage occasionnel (moins d'une fois par semaine), elle est décelable jusqu'à 4 jours.

En ce qui concerne les délais de traitement des analyses, cela dépend des laboratoires. Vous pouvez les contacter par téléphone pour leur demander, en amont de vos analyses.

Actuellement, ce n'est peut-être pas le bon moment pour essayer de récupérer votre permis de conduire. Vous n'êtes peut-être pas en capacité de reprendre le volant de manière sécurisante pour les autres usagers de la route, ou pour vous-même. Vous pouvez aussi prendre le temps de vous rétablir avant de pouvoir faire vos analyses et vous présenter à la commission médicale.

Si vous souhaitez échanger avec notre équipe à propos de ces reprises de consommation, et des leviers qui pourraient vous aider à arrêter durablement, n'hésitez surtout pas à nous recontacter sur notre ligne d'écoute. Elle est ouverte tous les jours sans exception: par téléphone entre 8h et 2h (au 0 800 23 13 13, appel anonyme et gratuit), ou par tchat à partir de 14h.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- [Dossier dépistage : tableau des durées de positivité](#)